



**Communiqué de presse de Jean-Pierre Audy,  
député européen,  
circonscription électorale Auvergne, Centre, Limousin  
conseiller général du canton de Meymac,  
conseiller municipal de la commune de Meymac.**

**Total succès pour le pacte européen sur l'immigration et l'asile.**

A la suite de la réunion des ministres de l'intérieur et de l'immigration de l'Union européenne, ce lundi 7 juillet à Cannes, Jean-Pierre Audy, député européen (circonscription électorale Auvergne, Centre et Limousin), conseiller général du canton de Meymac, se réjouit de l'accord intervenu entre les 27 pays membres sur le projet français de pacte européen sur l'immigration et l'asile, qui figurait parmi les 4 priorités de la présidence française de l'Union européenne.

Brice Hortefeux a rallié sur sa vision pragmatique et humaniste des flux migratoires extra européen légaux et illégaux, l'ensemble des états membres de l'Union européenne, toutes tendances politiques confondues, qui tous se félicitent de ce pacte européen pour l'immigration et l'asile, par la voix de leurs ministres en charge de ces politiques.

Ce pacte européen ouvre la voie à un traitement commun de la politique d'asile et d'intégration au sein de l'Union européenne, basée sur des droits comme l'accès à l'éducation, au travail et aux services sociaux, mais aussi sur des devoirs comme le respect des lois du pays d'accueil.

Jean-Pierre Audy tient à saluer cette grande réussite obtenue sous l'impulsion de Brice Hortefeux, ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire et conseiller régional d'Auvergne, dont il est le successeur au parlement européen.